

11 août 2014

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 11 août 2014 à 20h00.

Présences : Gérald Nicolas, Lucie Gilbert, Jean-Denis Vachon, Michel Fortin, Pierre Grondin, Anne-Marie Lachance

Absence :

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.

Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Lucie Gilbert.

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014 est proposée par Jean-Denis Vachon.

Il est proposé par Michel Fortin et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$53,132.13. (chèques numéro 18 433 à 18 480 + virements du 8 juillet au 11 août).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

DEMANDE DE DÉROGATION DU CPE DOUX-JARDIN

Le CPE Doux jardin fait une demande de dérogation mineure pour l'installation d'un cabanon dans la cour avant du CPE. Ce cabanon servirait à abriter les deux pouponbus qui servent à promener les poupons.

Auparavant, le CPE abritait ces pouponbus dans un abri tempo situé sur le côté du centre communautaire. Comme la municipalité les a avisé qu'il n'est pas permis d'avoir un abri tempo l'été, ceux-ci ont alors pensé à les placer dans un cabanon. Comme l'ancien emplacement des pouponbus n'est pas l'idéal pour les éducatrices, ceux-ci demandent à placer celui-ci dans la cour avant, soit juste en avant de la cour des poupons. Ils jugent que cette façon serait plus pratique et sécuritaire.

ATTENDU QUE le conseil municipal pense que le cabanon pourrait être situé à l'ancien emplacement des pouponbus sans compromettre la sécurité des enfants considérant qu'ils étaient situés à cet emplacement depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande de refuser cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gérald Nicolas et adopté à l'unanimité de refuser la demande de dérogation mineure du CPE Doux jardin qui consistait à mettre un cabanon dans leur cour avant.

RÉSULTAT OUVERTURE SOUMISSION ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER

L'ouverture des soumissions pour l'appel d'offres pour l'entretien d'hiver du réseau routier de la municipalité s'est faite ce matin à 11h00. Un seul entrepreneur a soumissionné, soit Transport Mario Giguère au montant de 809 190.05\$ taxes incluses. Le conseil prendra une décision à ce sujet sous peu.

MANDAT SUPPLÉMENTAIRE À FRANCE THIBAUT, INGÉNIEUR

ATTENDU QUE la municipalité Saint-Frédéric avait donné un mandat de 35 heures à France Thibault, ingénieur, le 2 juin 2014 afin d'accompagner le conseil dans divers dossiers;

ATTENDU QU'il ne reste que 3.75 heures de non utilisés dans les 35 heures;

ATTENDU QU'il reste encore beaucoup de dossiers en cours dans lesquels celle-ci pourrait travailler;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge que le premier mandat a permis à la municipalité d'épargner de l'argent;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que la Municipalité donne un mandat supplémentaire de 35 heures à France Thibault, ingénieur, pour continuer à accompagner le conseil municipal dans divers dossiers tel que : - continuer le dossier des raccordements inversés, - dossier Village-Marie, - devis pour vidange des boues d'étangs.

RAPPORT DES COMITÉS

a) Entretien routier

Le débroussaillage se terminera dans les prochains jours et le creusage des fossés débutera cette semaine.

b) Loisirs, culture & embellissement

L'ouverture officielle du terrain de baseball ainsi que la partie de balle avec les anciens canadiens a eu lieu samedi dernier. Ce fut une très belle journée et beaucoup de bénévoles ont aidé au bon fonctionnement de cette journée. Félicitations aux organisateurs!

c) Eau potable

La situation s'en vient critique. Il entre présentement 400 m³ d'eau au réservoir, comparativement à 700 m³ normalement, et la consommation est de 400 m³.

d) O.M.H.

Rien à mentionner.

e) MADA

Rien à mentionner.

f) INCENDIE

Rien à mentionner.

CORRESPONDANCE

Il est proposé par Henri Gagné et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric donne une commandite de deux certificat-cadeaux de 25\$ au Tournoi de Golf Amical Open Lion. De plus, Henri Gagné participera au souper de ce tournoi de golf.

Lettre de remerciement de la corporation du Grand Prix Cycliste de Beauce pour les avoir soutenu en autorisant leur passage dans les rues de la municipalité.

Lettre de Postes Canada avisant la municipalité de la possible réduction des heures d'ouverture du bureau de poste.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

VARIA

Rien à mentionner.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Anne-Marie Lachance à 21h00.